



Earth Alive Clean Technologies Inc. annonce la signature d'accords de prêt

MONTREAL, 11 sept. 2024 -- **Earth Alive Clean Technologies Inc. (TSXV : EAC – « Earth Alive » ou la « Société »)** annonce qu'elle a conclu des accords de prêt pour des prêts totalisant 650 000 dollars canadiens avec deux prêteurs, M. Nikolaos Sofronis et M. Vladimir Cardon de Lichtbuer (chacun un « **Prêt** », et collectivement, les « **Prêts** »).

Les Prêts, respectivement de 500 000 dollars canadiens et de 150 000 dollars canadiens, porteront intérêt au taux annuel de 15 % et sont garantis par une hypothèque grevant l'universalité des biens meubles de la Société. Les intérêts courus seront capitalisés annuellement et les Prêts seront remboursables sur demande. Le produit des Prêts sera utilisé pour répondre aux besoins généraux de la Société en matière de trésorerie.

Le Prêt de M. Nikolaos Sofronis constitue une « opération avec une personne apparentée » au sens de la Norme multilatérale 61-101 – *Protection des porteurs minoritaires lors d'opérations particulières* (au Québec, le *Règlement 61-101 sur la protection des porteurs minoritaires lors d'opérations particulières*) (le « *Règlement 61-101* »). La Société s'est prévaluée des dispenses de l'obligation d'évaluation officielle et d'approbation par les porteurs minoritaires du Règlement 61-101, prévues respectivement aux alinéas 5.5a) et 5.7 1)a) du Règlement 61-101, sur la base du montant du Prêt consenti par M. Nikolaos Sofronis, qui n'excède pas 25 % de la capitalisation boursière de la Société. La Société n'a pas déposé de déclaration de changement important divulguant l'opération avec une personne apparentée plus de 21 jours avant la conclusion du Prêt avec M. Nikolaos Sofronis, car les détails du Prêt n'étaient pas encore finalisés. Les Prêts, y compris celui de M. Sofronis, ont été approuvés à l'unanimité par le conseil d'administration de la Société, M. Sofronis s'étant abstenu de voter sur la résolution approuvant le Prêt qu'il a consenti.

À propos de Earth Alive Clean Technologies Inc.

Earth Alive est un leader dans l'industrie des technologies microbiennes. Les produits innovants de Earth Alive contribuent à l'agriculture régénérative, à la suppression naturelle de la poussière avec une utilisation minimale d'eau, et au nettoyage industriel écologique et respectueux des êtres humains. Pour plus d'informations, veuillez visiter : <https://earthalivect.com/fr/>.

Pour toute demande de renseignements, veuillez contacter :

Nikolaos Sofronis, PDG
Téléphone : 438 316-3562
Portable : +352-621-395-338
Courriel : nsofronis@earthalivect.com

Information prospective

Certains renseignements contenus dans ce communiqué de presse peuvent constituer de l'information prospective et des déclarations prospectives, reflétant l'opinion actuelle de la direction en ce qui a trait aux objectifs, aux plans, aux stratégies, aux perspectives, aux résultats d'exploitation, à la performance financière, aux perspectives opérationnelles et aux opportunités de la Société. Les mots ou expressions tels que « anticiper », « prévoir », « s'attendre à », « potentiel », « optimiste » et des termes similaires, ainsi que l'emploi du futur et du conditionnel, visent à signaler l'information et les déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives ne doivent pas être considérées comme des garanties d'événements, de performance ou de résultats futurs, et elles n'indiquent pas nécessairement que ces événements, cette performance ou ces résultats surviendront ou seront réalisés ni le moment où ceux-ci surviendront ou seront réalisés.

Les facteurs pouvant avoir une incidence sur la réalisation de tels événements, performance ou résultats incluent, de façon non limitative, la capacité de la Société à :

- (i) atteindre ses objectifs de ventes en 2024 ;
- (ii) améliorer l'efficacité opérationnelle
- (iii) augmenter significativement les ventes ;
- (iv) réaliser sa vision stratégique pour 2024 ; et d'autres risques décrits dans les documents déposés par Earth Alive auprès des autorités canadiennes de réglementation des valeurs mobilières.

Pour plus d'informations sur ces risques et d'autres risques, veuillez vous référer au rapport de gestion (MD&A) 2024, au rapport annuel, et aux autres documents déposés par Earth Alive auprès des autorités canadiennes de réglementation des valeurs mobilières, disponibles à <https://www.sedarplus.ca/landingpage/fr/>. Ces documents sont également disponibles sur notre site web à <https://earthalivect.com/fr/>. Earth Alive décline toute obligation de mettre à jour ou de réviser toute déclaration prospective, sauf si requis par la législation applicable.

Ni la Bourse de croissance TSX ni son fournisseur de services de réglementation (tel que ce terme est défini dans les

politiques de la Bourse de croissance TSX) n'acceptent la responsabilité de l'exactitude ou de la conformité de ce communiqué.